



AVIS DE COURSE

CHALLENGE HIVER HABITABLES DU GOLFE DE FOS 2024

CENTRE FOSSEEN DE VOILE

GRADE 5B

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles fin janvier 2024
2.2 Les IC ne seront pas affichées
2.3 Les IC seront disponibles sur le site du Centre Fosséen de Voile :
<https://www.cfosvoile.org/index.html>

3 COMMUNICATION

Voir IC

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A - B - C ou D norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e - 4e - 3e catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur
- 4.2 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable sans limitation.

- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.3.1 Pour chaque concurrent :

Majeur, être en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant".

Mineur, être en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- 4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge Osiris valide
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire :
 - en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant à contact@cfosvoile.org
 - en se présentant dans les locaux du club
 - en ligne : <https://www.cfosvoile.org/index.html>
- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

- 5 DROITS A PAYER**
Les droits sont les suivants : 50€ par bateau pour la durée du challenge

- 6 PUBLICITE**
Non Applicable

- 7 SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES**
Non Applicable

- 8 PROGRAMME**
course 1: Samedi 10/02/2024
course 2: Dimanche 11/02/2024
course 3: Samedi 09/03/2024
course 4: Dimanche 10/03/2024
course 5: Samedi 23/03/2024
course 6: Dimanche 24/03/2024
course 7: Dimanche 14/04/2024, la course sera suivie de la remise des prix

- 8.1 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 14h00 les samedis et 10h30 les dimanches.

- 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT**
9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.
9.2 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

- 10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT**
Non Applicable

- 11 LIEU**
Voir annexe

- 12 LES PARCOURS**
Voir IC

- 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
Voir IC

- 14 CLASSEMENT**
Voir IC

- 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**
Non Applicable

- 16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**
Non Applicable

- 17 EMBLEMES**
Non Applicable

- 18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**
Non Applicable

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX
Voir IC

**ANNEXE ZONE DE COURSE
POSITION DES BOUEES CHALLENGE GOLFE DE FOS**

BOUEE 1
43°25'29"N 4°56'35"E

BOUEE DO
43°25'30"N 4°56'02"E

BOUEE DE
43°25'29"N 4°57'08"E

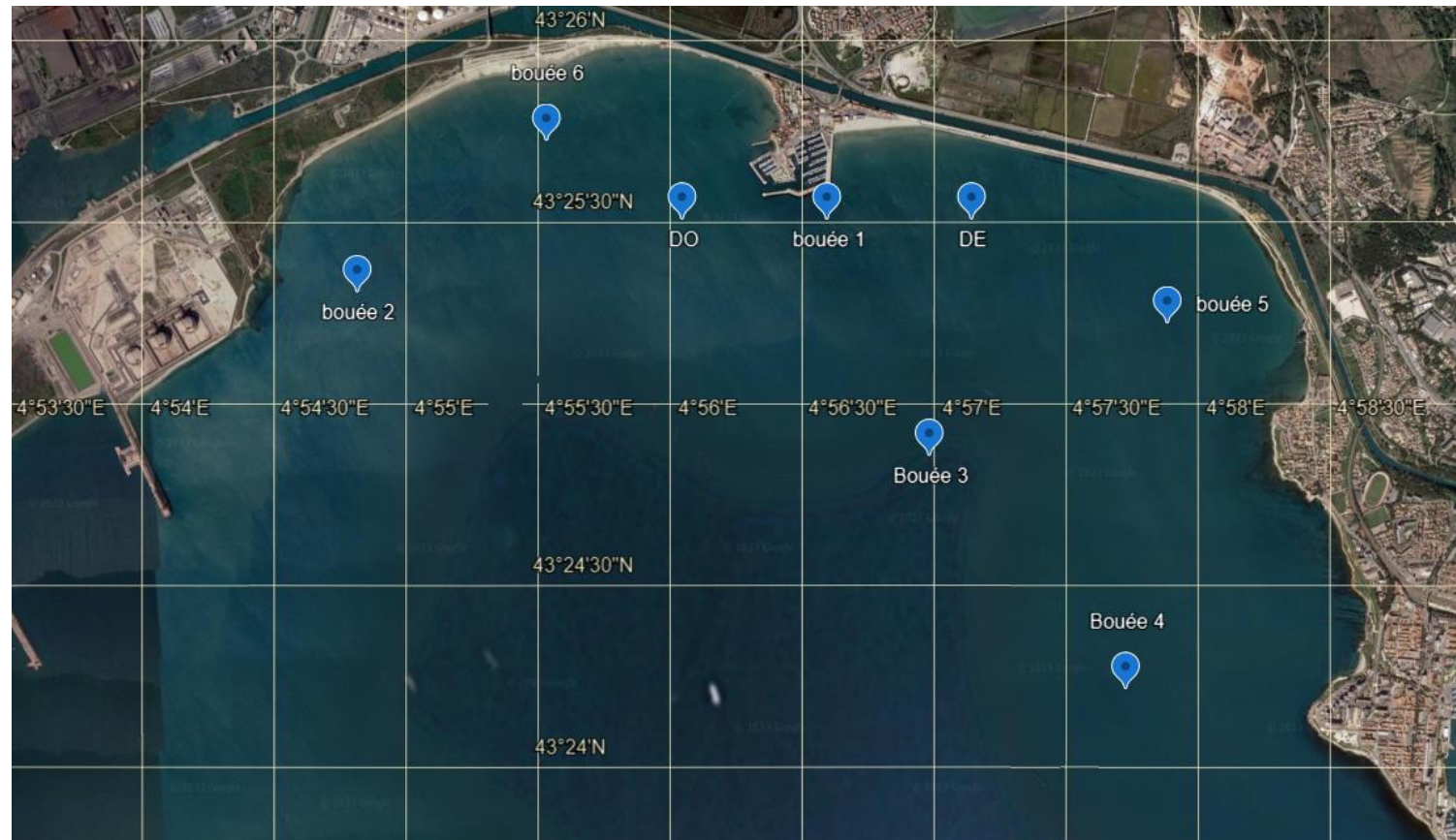
BOUEE 2
43°25'18"N 4°54'48"E

BOUEE 3
43°24'51"N 4°56'58"E

BOUEE 4
43°24'12"N 4°57'43"E

BOUEE 5
43°25'12"N 4°57'53"E

BOUEE 6
43°25'42"N 4°55'32"E



La position des bouées est donnée à titre indicatif, un décalage des bouées ne sera pas un motif de réparation.